

MY OPEN TICKETS SASU

RCS : B 800 838 427 - APE : 7311Z - TVA intra : FR 87 800838427 - SASU à capital variable

A retourner à : **My Open Tickets 76, Boulevard Félix Faure Bâtiment 2 - 93300 Aubervilliers**

Raison sociale	
Forme et capital	
Siren N°	
Siège	
Téléphone	Mailto
Représentée par	
signature dûment habilité(e) aux fins des présentes	

Effectif de salarié(s) à l'inscription

PRESENTATION ET OBJECTIF DE MY OPEN TICKETS

My Open Tickets est une société de service entièrement dédiée au secteur, aux métiers et aux acteurs de la billetterie, ainsi qu'aux organisateurs d'événements et aux gestionnaires de lieux.

My Open Tickets propose du conseil stratégique et opérationnel dans les domaines de la communication, du marketing, de la promotion, la gestion de notoriété et le développement commercial notamment dans le domaine de la billetterie ; création et mise en place de solutions innovantes dans le domaine de la communication telles que des plateformes web ; réalisation d'études, de guides, de magazines, de médias et de publications on et/ou off line dans le domaine de l'événementiel et de la billetterie ; formation dans les domaines de la promotion commerciale, du marketing, de la communication ; l'organisation d'événements et de manifestations.

ARTICLE 1 - DUREE DE L'INSCRIPTION A MY OPEN TICKETS NETWORK

L'inscription prend effet à la date de signature pour une durée de (12) douze mois.

ARTICLE 2 - SERVICES ET MONTANT DE L'INSCRIPTION ANNUELLE A MY OPEN TICKETS NETWORK (TVA à 20%)

L'inscription seul annuelle est de 108 € TTC (90 € HT), elle comprend : un accès aux informations, flash info, influence et aux commissions billetterie.

ARTICLE 3 - ENGAGEMENTS DE MY OPEN TICKETS NETWORK

My Open Tickets Network a pour mission principale l'animation du réseau et la défense des intérêts des adhérents au sein de la filière de la billetterie.

My Open Tickets Network proposera ses services en toute indépendance, indépendamment de la taille et du poids économique des membres du réseau.

My Open Tickets Network informera tous les membres du réseau, au même moment, de l'ensemble des travaux et réunions proposées par elle-même ou ses partenaires.

Toute inscription au réseau sera considérée effective à compter de la réception du paiement, dès lors, **My Open Tickets Network** émettra un numéro de membre et lui enverra dans les plus brefs délais.

ARTICLE 4 - MODE DE PAIEMENT

Établir un virement du montant TTC (TVA 20 %) sur (IBAN **FR76 3000 4008 2900 0102 7945 313** - BIC : **BNPAFRPPBGT**) et le joindre au formulaire de demande d'adhésion (toute demande non accompagnée du montant de la cotisation ne pourra être prise en considération).

ARTICLE 5 - MODALITES DE SORTIE

Le présent contrat pourra être dénoncé à tout moment par les deux parties par simple lettre recommandée ou par mail avec accusé réception.

5.1 Résiliation sans faute

En cas de résiliation par anticipation, les parties devront adresser à l'autre partie une lettre recommandée avec accusé de réception. L'autre partie ne pourra réclamer dans ce cadre aucune indemnisation sous quelque forme que ce soit.

5.2 Inexécution fautive

Le présent contrat pourra être résilié par anticipation, par l'une ou l'autre des parties, en cas d'inexécution de l'une quelconque des obligations y figurant et/ou de l'une quelconque des obligations inhérentes à l'activité exercée.

Sauf stipulations contraires du présent contrat prévoyant une résiliation immédiate lorsqu'il n'est pas possible de remédier au manquement, la résiliation anticipée interviendra (15) quinze jours après une mise en demeure signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la partie défaillante, indiquant l'intention de faire application de la présente clause résolutoire expresse, restée sans effet.

Lorsque la résiliation est due à un manquement de l'une des parties, celle-ci devra remettre à l'autre partie tous les documents en sa possession concernant les travaux effectués dans le cadre du présent contrat.

5.3 En cas de non respect de la charte éthique de MyOpenTickets Network

Il est convenu qu'en cas de manquement aux règles éthiques, les membres du réseau pourront saisir **MyOpenTickets** en vue d'étudier la suspension ou l'exclusion d'un membre à l'unanimité des membres lors d'une consultation ad hoc. Cf. Annexe 1

5.4 En cas de non respect de la charte de confidentialité et de non concurrence

Pour les membres qui participeront à des pilotes, expérimentations, testings ou à des comités consultatifs.

ARTICLE 6 - FORCE MAJEURE

Sauf en ce qui concerne le paiement du montant dû au titre de l'inscription, et conformément aux dispositions de l'article 1148 du Code civil, les parties seront dégagées de toute responsabilité si le retard ou l'inexécution de ses obligations résulte d'un cas de force majeure, au sens de la jurisprudence en vigueur et défini par tout événement imprévisible, irrésistible, hors du contrôle des parties et rendant momentanément impossible l'exécution de leurs obligations tels que catastrophes naturelles, guerres, émeutes, grèves, incendies, inondations, tremblements de terre, restrictions administratives, actes de terrorisme ou toutes autres causes échappant à leur maîtrise raisonnable.

ARTICLE 7 - INCESSIBILITE DU CONTRAT

Le présent contrat étant conclu intuitu personae, il ne pourra en aucun cas être cédé ou transféré, pas plus que les droits et obligations qui y figurent à quelque personne, et sous quelque forme que ce soit, par l'une ou l'autre des parties sans l'accord express, préalable et écrit de l'autre partie.

Ainsi le présent Contrat lie les parties au présent Contrat, et aucune stipulation de celui-ci ne confère à une quelconque personne physique ou morale de droit, avantage ou recours quelconque, sous réserve des Entreprises Apparentées des parties comme expressément prévu au présent Contrat.

Le présent Contrat ne pourra être cédé par l'une ou l'autre des parties qu'avec le consentement préalable de l'autre donné par écrit, qui ne sera pas refusé sans motif légitime.

ARTICLE 8 - UTILISATION DE VOS DONNEES

J'accepte que **MyOpenTickets** et ses partenaires puissent me joindre notamment dans le cadre d'opérations de promotion ou d'information des animations par **MyOpenTickets Network** et/ou ses partenaires.

J'accepte d'apparaître en qualité de membre de **MyOpenTickets Network** sur l'ensemble des supports extérieurs.

En application des articles 39 et suivant la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à **My Open Tickets - Service Network - 76, Boulevard Félix Faure - Bât 2 - 93300 Aubervilliers**. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

ARTICLE 9 - REFERENCES

Les parties acceptent que l'autre partie puisse faire figurer la qualité de membre de **MyOpenTickets Network** parmi ses références dans le cadre de ses actions de promotion et de communication son nom, son logo et les travaux accomplis dans le cadre du présent contrat notamment sur son site Internet. Les parties procéderont à ces références en respect de la charte graphique de **MyOpenTickets Network**.

ARTICLE 10 - DECLARATION D'INDEPENDANCE RECIPROQUE – AUTRES ACTIVITES

Les parties déclarent et reconnaissent qu'elles sont et demeureront, pendant toute la durée du présent contrat, des clients commerciaux et professionnels indépendants, assurant chacune les risques de leur propre activité.

Aucune stipulation du présent Contrat ne sera interprétée comme interdisant ou limitant le droit de **My Open Tickets** de fournir des prestations commerciales pour elle-même ou d'autres clients.

ARTICLE 11 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Dispositions générales

Sous réserve des droits concédés au Partenaire membre, il est interdit de copier, reproduire, représenter, modifier et/ou exploiter, de quelque façon que ce soit et à quelque fin que ce soit, tout ou partie des créations et supports développés par **My Open Tickets** ainsi que toutes les marques déposées, logos, textes, graphiques, images, logiciels ainsi que tout élément susceptible protégé par un droit de propriété intellectuelle et industrielle de **My Open Tickets**, et qui ne sont pas expressément mis à disposition des membres du réseau.

ARTICLE 12 - LITIGES

La validité, l'interprétation et l'exécution du présent contrat seront régies par le droit français et interprétées conformément à celui-ci. Le partenaire membre expressément par les présentes à la compétence des juridictions de Paris, nonobstant toute pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

ARTICLE 13 - ELECTION DE DOMICILE

Les Parties font élection de domicile à leur adresse indiquée en tête des présentes. Elles s'engagent à se notifier sans délai tout changement qui y serait apporté par courrier recommandé.

Fait en 2 (deux) exemplaires de 2 (deux) pages à

Le

Pour l'adhérent, cachet et signature de la personne habilité ci-dessus

En devenant membre de **MyOpenTickets Network**, chaque membre adhère aux objectifs du réseau et s'engage à respecter une charte éthique qui donne du sens et de la méthode au travail collaboratif :

1. Vouloir favoriser les échanges d'expériences et mutualiser les compétences
2. Associer l'ensemble des personnes compétentes au processus informatif afin d'obtenir des conseils d'experts
3. Chercher à faire émerger de nouvelles réflexions et de nouveaux systèmes pertinents pour les utilisateurs et les acheteurs de billets
4. Promouvoir la filière de la billetterie ainsi que ses métiers
5. Contrôler la qualité et la normalisation des services
6. Participer à des opérations pilotes ou au comité de filière
7. Participer activement aux échanges organisés par le Réseau
8. Respecter les conditions de confidentialité
9. S'impliquer dans des projets coopératifs et dans le travail en réseau
10. Défendre la liberté d'expression, d'opinion, d'information, du commentaire et de la critique
11. Respecter l'éthique de la profession

En tant qu'ambassadeur de **MyOpenTickets Network**, je me vois confier une copie du logo de la marque **MyOpenTickets™**. J'intègre, à ma convenance, l'appartenance de mon entreprise/association au réseau et j'appose ce logo sur les communications de mon entreprise/association pendant la stricte durée de mon inscription.

Nom : Prénom :
Entreprise :

Fait à, le

Signature :



L'approche commerciale mutualisée de **MyOpenTickets Network** ainsi que son objectif de favoriser toutes les formes de dynamiques collectives (partenariat, coopération inter-entreprises, régulation du marché etc.) imposent à double titre une charte de confidentialité et de non concurrence concernant les seules informations ou affaires abordées dans le cadre du Réseau. Il s'agit d'un engagement de confidentialité personnel et de l'entreprise.

Chaque nouveau membre de **MyOpenTickets Network** devra signer cet engagement pour valider son inscription et participer aux commissions de travail. Tout membre, tant personnellement que professionnellement, reconnaît devoir tenir, indépendamment d'une obligation de réserve générale et de secret professionnel, une discrétion absolue sur tous les faits et éléments de quelque nature que ce soit dont il pourrait avoir connaissance auprès des autres membres de **MyOpenTickets Network**, de par sa participation aux commissions et à l'ensemble des travaux qui concernent tant la gestion, le développement et les projets portés par **MyOpenTickets Network**.

Cet accord prend également valeur d'engagement de non concurrence concernant les clients et les opportunités d'affaires non connues des membres au moment où ils sont rapportés aux membres par **MyOpenTickets Network**.

Chaque membre s'engage à respecter la confidentialité et la non concurrence et à ne divulguer à aucune entreprise ou personne les renseignements ou documents, internes ou externes de **MyOpenTickets Network**, qu'il serait à même de connaître, de tenir ou de consulter à l'occasion des commissions de travail et des missions qu'il pourrait rejoindre. Cette obligation concerne la période de l'inscription suivie d'une durée minimale supplémentaire de 3 années.

Le non-respect de cette charte pourrait amener **MyOpenTickets** à engager toute action judiciaire appropriée à l'encontre du signataire et à demander son éviction inconditionnelle de **MyOpenTickets Network** ainsi que tout dédommagement en rapport avec les dommages ainsi subis.

Je soussigné (e) (Nom, prénom) :
Né(e) le : demeurant (adresse complète personnelle)

Société :
Fonction :
Société :
Adresse complète de la société :

Fait à, le

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé, engagement sur l'honneur, à titre personnel et professionnel») :